

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JUIN 2018

### Présences :

Monsieur	Réjean Guin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

### Absences :

#### **1. Ouverture et constat du quorum**

M Réjean Guin, Maire déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

##### **1160-2018**

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : François Dubeau

**QUE** le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **3. Période de questions**

#### **4. Greffe**

##### **4.1. Adoption des procès-verbaux**

##### **1161-2018**

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Richard Gilbert

Adoption des procès-verbaux des séances:

- 4.1.1. Séance spéciale du 14 mai 2018
- 4.1.2. Séance régulière du 22 mai 2018

*Adopté à l'unanimité.*

#### 4.2. Dépôt bordereau de correspondance

NO.	DE	A	DESCRIPTION
2018-0021	CISSSL	M. Réjean Gouin	Remerciements - Participation Colonies vacances Matawinie
2018-0022	Chambre commerce Haute Matawinie	MRC de la Matawinie	Demande bonification service transport commun 2019-2024
2018-0023	Syndicat 151, rue Camille	Conseil municipal	Rapports impôts 2017

#### 5. Trésorerie

##### 5.1. APPROBATION DES DEPENSES :

###### 1162-2018

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Francis Lacelle

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatiques et les comptes à payer suivants :

5.1.1. Déboursés	43,567.24\$
5.1.2. Salaires	100,975.13\$
5.1.3. Paiement automatiques	203,731.67\$
5.1.4. Comptes à payer	<u>400,099.85\$</u>
	<b>748,373.89\$</b>

Représenté par les chèques #17040 à #17178.

*Adopté à l'unanimité*

## 5.2. Dépôt de l'État des revenus et dépenses au 31 mai 2018

### 1163-2018

Ledit état est déposé à la présente séance.

## 5.3. Lac Taureau - Projets

### 1164-2018

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** d'autoriser l'achat de bouées (12,000\$ taxes incluses) et 1 quai, tables pique-nique et panneaux historiques au barrage (15,000\$ taxes incluses) pour un montant maximal de 27,000\$. Le conseil autorise une appropriation du Fond réservé lac Taureau (vignettes).

*Adopté à l'unanimité*

## 5.4. Appel d'offres resurfaçage asphalte - Adjudication

### 1165-2018

**ATTENDU** qu'un appel d'offres a été publié sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO #1161047);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu, suite à l'appel d'offres publié, les soumissions suivantes :

- Pavage JD.inc.
- Asphalte Lanaudière
- Excavation Normand Majeau Inc
- 9306-1380 Quebec Inc
- Sintra Inc

**ATTENDU QUE** les dépenses reliées à l'appel d'offres SEAO # 1161047 sont couvertes en totalité par le règlement d'emprunt 629-2018.

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : François Dubeau  
**Il est résolu :**

-D'octroyer le contrat pour le resurfaçage en asphalte de certaines rues au montant total de 899,910.90\$ + taxes au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9306-1380 Quebec Inc, le tout aux conditions énumérées à l'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

## 5.5. Appel d'offres pulvérisation - Adjudication

**1166-2018**

**ATTENDU** qu'un appel d'offres a été publié sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO #1161134);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu, suite à l'appel d'offres publié, les soumissions suivantes :

- Pavage JD.inc.
- Ali Construction Inc
- Excavation Normand Majeau Inc
- 9306-1380 Québec Inc
- A.C.I.

**ATTENDU QUE** les dépenses reliées à l'appel d'offres SEAO #1161134 sont couvertes en totalité par le règlement d'emprunt 629-2018.

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Louis-David Coutu  
**Il est résolu :**

-D'octroyer le contrat pour la pulvérisation de certaines rues au montant total de 53,609.15\$ + taxes au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9306-1380 Québec Inc, le tout aux conditions énumérées à l'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

## 5.6. Appel d'offres matériel granulaire - Adjudication

**1167-2018**

**ATTENDU** qu'un appel d'offres a été publié sur le Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO #1166349);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu, suite à l'appel d'offres publié, les soumissions suivantes :

- Sylvio Champoux & Fils Inc

**ATTENDU QUE** les dépenses reliées à l'appel d'offres SEAO #1166349 sont couvertes en totalité par le règlement d'emprunt 629-2018.

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Louis-David Coutu  
**Il est résolu :**

-D'octroyer le contrat pour la fourniture de matériel granulaire au montant total de 157,706.01\$ + taxes au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sylvio Champoux & Fils Inc, le tout aux conditions énumérées à l'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

## 5.7. TECQ – Rue Brassard

**1168-2018**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a prévu un montant de 150,000\$ à l'enveloppe TECQ 2014-2018 pour la mise aux normes d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égouts sur une partie de la rue Brassard.

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Richard Gilbert  
**Il est résolu :**

**DE MANDATER** la firme GBI pour l'étude d'avant-projet le tout selon les conditions énumérées à l'offre de services en annexe, au montant de 6,400\$ plus taxes à être appliqué à la TECQ 2014-2018.

*Adopté à l'unanimité.*

## **5.8. Réclamation – Promutuel Assurance**

**1169-2018**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une réclamation concernant des dommages à un véhicule au montant de 1,099.74\$.

**CONSIDÉRANT** QU'après vérifications, la responsabilité de la Municipalité est manifeste.

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'approuver le paiement de 1,099.74\$ à Promutuel Assurance ou M. Guy Rioux (9095-4710 Québec Inc).

*Adopté à l'unanimité.*

## **5.9. Centre Communautaire - Toiture**

**1170-2018**

**ATTENDU QUE** les travaux de couverture doivent être effectués afin de préserver le bâtiment.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu :**

- D'approuver des crédits équivalents à 30,000\$ plus taxes pour les travaux suivants :
  - Achat de bardeau 11,500\$ plus taxes (RONA)
  - Pose du bardeau 16,000\$ plus taxes (Vianney Gilbert)
  - Solins d'évent, plywood, matériaux divers

*Adopté à l'unanimité.*

## **6. Direction et Ressources humaines**

## **7. Urbanisme & développement économique**

### **7.1. Dépôt du rapport mensuel**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

### **7.2. Matricule 7272-21-6891 - Demande de dérogation mineure**

**1171-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 381, rue Vic, a déposé une demande de dérogation mineure concernant la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie supérieure à celle de l'habitation, soit 1152 p<sup>2</sup> au lieu de 896 p<sup>2</sup>, et une hauteur totale qui dépasse celle de l'habitation, soit 30 pieds au lieu de 27 pieds, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain a une grande superficie et est très boisé;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment sera situé à 10 mètres de la limite de propriété latérale et n'obstruera pas la vue de quiconque;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur prévoit agrandir l'habitation ce qui rendra la situation de la superficie conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été examinée par le Comité Consultatif en Urbanisme et que ce dernier recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu**

**D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure 34 CCU 2018.

Adopté à l'unanimité.

### **7.3. Matricule 6564-26-5454 - Demande de dérogation mineure**

#### **1172-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 120, ch. Dumont, a déposé une demande de dérogation mineure concernant la construction d'un bâtiment accessoire ayant des murs de 16 pieds de hauteur, au lieu de 12 pieds, une superficie supérieure à celle de l'habitation (1144 p<sup>2</sup> au lieu de 840 p<sup>2</sup>) et une hauteur supérieure à celle de l'habitation (24 pieds au lieu de 22 pieds), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992;

**CONSIDÉRANT QUE** Le demandeur habite sur un domaine privé (Domaine Dumont) et possède de la machinerie lourde qui lui sert à entretenir les chemins privés du domaine.

**CONSIDÉRANT QUE** les portes de garages ne seront pas visibles du Lac Séverin auquel le terrain est rattaché ;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence de garage apportera moins de pollution sur le sol lors de l'entretien de la machinerie ;

**CONSIDÉRANT** le besoin d'un garage adapté au type de machinerie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été examinée par le Comité Consultatif en Urbanisme et que ce dernier recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure conditionnellement à ce que les conteneurs présents sur le terrain soit retiré de la propriété.

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu**

**D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure 35 CCU 2018 conditionnellement à ce qu'un écran végétal soit ajouté entre le lac et le nouveau garage.

Adopté à l'unanimité

**7.4. Matricule 7780-74-8999 - PIIA**

**1173-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 97 ch. des Érables a déposé une demande de permis de construction conforme à la réglementation PIIA dans la zone Va-4;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été examinée par le Comité Consultatif en Urbanisme et que ce dernier recommande au conseil d'accepter la demande de permis.

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'autoriser la demande de permis 36 CCU 2018.

*Adopté à l'unanimité.*

**7.5. Réclamation – Sylvain Rondeau Inc**

**1174-2018**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une mise en demeure de la part de l'entreprise Sylvain Rondeau Inc au montant de 8,003\$ (MDDELCC) et 642\$ (Municipalité);

**ATTENDU QUE** l'assureur de la Municipalité propose un règlement couvrant 50% de la réclamation MDDELCC moins le déductible de 1,000\$.

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Pierre Tardif

**Il est résolu**

Le conseil municipal accepte une entente que chacune des parties (Assureur et Réclamant) assument 50% de l'amende MDDELCC, la Municipalité crédite l'amende de 642\$, le tout à condition qu'une quittance finale soit signée par le réclamant.

*Adopté à l'unanimité.*

**7.6. Matricule 7781-01-6424 - Infractions**

**1175-2018**

**ATTENDU QUE** les propriétaires de la propriété portant le numéro de matricule 7781-01-6424 ont exécuté des travaux en rive et littoral sans permis;

**ATTENDU QUE** ces travaux contreviennent aux règlements et lois en vigueur.

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu**

**DE MANDATER** la firme Bélanger Sauvé afin d'entamer les procédures auprès de la Cour Supérieure afin d'obtenir un jugement favorable à la Municipalité et obliger les travaux de démolition complète, l'enlèvement, le transport et la disposition de tous les débris de démolition et la renaturalisation de la rive, le tout aux frais du propriétaire ou de tout propriétaire subséquent

Adopté à l'unanimité.

**7.7. Résolution 1114-2018 – Matricule 7271-95-2015 (REPORTÉ)**

**1176-2018**

Proposé par :

Appuyé par :

**Il est résolu :**

**D'amender** la résolution 1114-2018 par le texte suivant :

«**QUE** le conseil municipal autorise l'émission de permis conformément au règlement 617-2017 (Écuries domestiques – Ra-9) et autorise la présence d'un cheval et d'un congénère (poney, demi-cheval ou âne).»

Adopté à l'unanimité

**8. Avis de motion**

**9. Adoption des règlements**

**9.1. Règlement 628-2018 (Mini maisons)**

**1177-2018**

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : Francis Lacelle

Adoption du 2<sup>ième</sup> projet de règlement 628-2018.

Adopté à la majorité.

**9.2. Règlement 631-2018 (Logements sous-sol Ca-1)**

**1178-2018**

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Louis-David Coutu  
**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le règlement final 631-2018.

Adopté à l'unanimité

**10. Loisirs & Parcs**

**10.1. Pont payant – Maison des jeunes**

**1179-2018**

Proposé par : Louis-David Coutu  
Appuyé par : François Dubeau  
**Il est résolu**

D'autoriser la demande de Pont payant le 20 juillet 2018 sur la rue Brassard (avant le pont à l'entrée de la Municipalité).

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

## **10.2. Régates de voile – Lac Taureau**

### **1180-2018**

**CONSIDÉRANT** la demande de la part de Nouveau Monde Graphite pour permettre un événement de voile les 14 et 15 juillet 2018 au lac Taureau.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Michel-des-Saints juge que l'évènement atteint les objectifs de promotion et de relance économique de Saint-Michel-des-Saints.

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : Richard Gilbert  
**Il est résolu :**

La Municipalité confirme l'apport gratuit d'un premier répondant avec le véhicule (JEEP) d'urgences le 14 juillet 2018 de 9h00 à 17h00 et le 15 juillet 2018 de 9h00 à 14h00.

Adopté à l'unanimité.

## **10.3. Parc des Loisirs – Demande de changement de nom**

### **1181-2018**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a reçu une pétition demandant que le parc soit renommé Aire de loisirs Guylaine Gagné ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge que l'implication de Mme Guylaine Gagné ainsi que plusieurs autres bénévoles doit être souligné.

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : Pierre Tardif  
**Il est résolu :**

- Sous la proposition de la Corporation des Loisirs, Mme Guylaine Gagné sera nommée membre honoraire de la Corporation des Loisirs;
- D'autoriser l'installation d'une plaque de reconnaissance de l'implication bénévole de Mme Guylaine Gagné et M. Omer Richard à être installée sur le mur du Chalet des Loisirs.

Adopté à l'unanimité.

#### **10.4. École St-Jean Baptiste - Demande participation financière 2019**

**1182-2018**

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** d'accorder une aide financière de 10,000\$ (main d'œuvre, matériel et machinerie) à l'École St-Jean Baptiste pour l'installation d'un nouveau module de jeux et de paillis sur tous les modules de jeux en 2019.

Adoptée à l'unanimité

### **11. Travaux publics & Environnement**

#### **11.1. Chemin public**

**1183-2018**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu**

De nommer le chemin public sur les lots 25-7, 26A-7, 26A-17, 26C-9, 26C-10 Rue de la Chute à Ménard.

*Adopté à l'unanimité*

## **11.2. Travaux publics – Achat véhicule**

### **1184-2018**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** l'acquisition d'un véhicule Ford F150 crew cab 5 litres au montant de 38,045\$ plus taxes et appliquer la dépense au règlement d'emprunt 634-2018.

Adoptée à l'unanimité

## **11.3. Chemin Lanoue – Demande de municipalisation**

### **1185-2018**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu :**

**D'ACCEPTER** la demande de municipalisation suite à la réception du rapport des départements des Travaux publics et d'Urbanisme confirmant la conformité du chemin aux règlements en vigueur.

Adoptée à la majorité

M. Réjean Gouin se retire à 20h55 et réintègre à 21h00.

## **12. Sécurité Publique**

## 12.1. Inondations 2018

### 1186-2018

**CONSIDÉRANT** la crue printanière majeure de la rivière de la rivière Matawin qui a débuté le 3 mai 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les résidences des secteurs complets des rues Chagnon, Léger, Racine, Charrette, Beauséjour, Brassard, St-Michel, Camille, Dubé et Chemin du lac Taureau ont été isolées en raison de la hausse soudaine du niveau de l'eau, ce qui a rendu particulièrement difficile l'accès à cette partie du territoire de la Municipalité par les services d'urgence, de soins médicaux, de sécurité incendie et de prévention d'actes criminels, pour assurer la sécurité des citoyens touchés par les inondations ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation a menacé la sécurité et le bien-être des personnes et des biens des citoyens et de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation a causé l'affaissement majeur d'une partie du Chemin du lac Taureau (Plage Municipale) et des dommages sur plusieurs rues et chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QU'une** surcharge persistante du réseau d'égout sanitaire dû au niveau élevé de la rivière Matawin, a forcé la Municipalité à effectuer des travaux de pompage du réseau d'égouts;

**CONSIDÉRANT QUE** ces inondations constituent un sinistre majeur aux termes de la Loi sur la sécurité civile, R.L.R.Q. c. S-2.3;

**CONSIDÉRANT QUE**, la direction générale a averti les autorités du Ministère de la Sécurité publique de l'état de la situation jeudi le 3 mai 2018 à 13h36 via courriel et message téléphonique;

**CONSIDÉRANT QUE**, le conseil ne pouvant se réunir en temps utile, un état d'urgence local a été déclaré par le maire M. Réjean Gouin le vendredi 4 mai 2018, à 8h00, et ce, pour une période de 48 heures ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a désigné M. Réjean Gouin, Maire et Mme Catherine Haulard, directrice générale afin que chacun d'entre eux soit habilité à exercer les pouvoirs spéciaux édictés à l'article 47 de la Loi sur la Sécurité civile:

- Contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire ou les soumettre à des règles particulières ;
- Accorder les autorisations ou les dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la municipalité ;
- Faire les dépenses et conclure les contrats nécessaires.

**CONSIDÉRANT QUE** ce sinistre majeur a exigé, pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes et des biens, des actions immédiates que la Municipalité a estimé ne pas pouvoir réaliser adéquatement dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles.

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu :**

**DE CONFIRMER** le dépôt et l'approbation des dépenses et des travaux d'urgence reliés aux inondations 2018 :

- Chemin du lac Taureau (Plage municipale): Remplacement de deux ponceaux et stabilisation du talus (130,000\$);
- Rang St-Joseph : Drainage (fossés, ponceau), remblai et mise en forme (2,500\$);
- Chemin Alexandre Bellerose : Drainage (fossés, ponceau), remblai et mise en forme (4,500\$);
- Chemin Mt-Trinité : Drainage (fossés, ponceau), remblai et mise en forme (8,500\$);
- Chemin lac à la Dame : Drainage (fossés, ponceau), remblai et mise en forme (1,500\$);
- Chemin Ste-Cécile : Remblai;
- Salaires (incluant les heures supplémentaires) de tous les employé(e)s municipaux reliés aux inondations mai 2018.

Adopté à l'unanimité

### **13. Administration**

#### **13.1. Rassemblement des camionneurs**

**1187-2018**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Pierre Tardif

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** la participation bénévole de 4 opérateurs avec leurs véhicules respectifs (10 et 6 roues).

Adopté à l'unanimité

#### **13.2. Règlement 620-2017 (Carrières)**

**1188-2018**

Proposé par : François Dubeau  
Appuyé par : Richard Gilbert  
**Il est résolu :**

**D'ABROGER** la résolution 1077-2018.

Adopté à l'unanimité

**14. Période de questions**

**15. Levée de l'assemblée**

**1189-2018**

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

La séance est levée à 21h30.

*Adopté à l'unanimité.*

---

Réjean Gouin  
Maire

Catherine Haulard  
Directrice générale, Secrétaire trésorière